

24570069500076

C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CCCE BUDGET PRINCIPAL

POSTE COMPTABLE : SGC HAYANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

COMPTE ADMINISTRATIF

C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ANNEE 2022

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	35
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	36
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	37
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	38
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	39
A6 - Etat des charges transférées	40
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	41
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A8.3 - Opérations liées aux cessions	45
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	47
A10 - Etat des travaux en régie	48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	52
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.7 - Etat des engagements reçus	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

64

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

66

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 3 066 429,52	G 3 777 179,32	G-A	710 749,80
	Section d'investissement	B 1 594 355,76	H 1 864 572,39	H-B	270 216,63

		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 2 751 142,39 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 243 739,96 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= 4 904 525,24 A+B+C+D	Q= 8 392 894,10 G+H+I+J	=Q-P	3 488 368,86

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 198 080,40	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 198 080,40	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 3 066 429,52	= G+I+K 6 528 321,71	3 461 892,19	
	Section d'investissement	= B+D+F 2 036 176,12	= H+J+L 1 864 572,39	-171 603,73	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 102 605,64	= G+H+I+J+K+L 8 392 894,10	3 290 288,46	

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 198 080,40	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	78 045,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	117 635,40	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 400,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 516 612,00	784 041,04	224 259,12	0,00	508 311,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	400 500,00	368 214,69	0,00	0,00	32 285,31
014	Atténuations de produits	40 000,00	32 209,00	0,00	0,00	7 791,00
65	Autres charges de gestion courante	39 441,00	39 435,10	0,00	0,00	5,90
Total des dépenses de gestion courante		1 996 553,00	1 223 899,83	224 259,12	0,00	548 394,05
66	Charges financières	191 700,00	148 867,58	41 352,94	0,00	1 479,48
67	Charges exceptionnelles	325 500,00	270 869,05	0,00	0,00	54 630,95
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	3 152,00	3 152,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	185 000,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 701 905,00	1 646 788,46	265 612,06	0,00	789 504,48
023	Virement à la section d'investissement (4)	2 169 511,03				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 154 029,00	1 154 029,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 323 540,03	1 154 029,00			2 169 511,03
TOTAL		6 025 445,03	2 800 817,46	265 612,06	0,00	2 959 015,51
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 616 796,61	2 942 280,21	145 099,99	0,00	-470 583,59
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	19 500,00	51 819,00	0,00	0,00	-32 319,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	55,24	0,00	0,00	-55,24
Total des recettes de gestion courante		2 636 296,61	2 994 154,45	145 099,99	0,00	-502 957,83
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	79 366,03	79 671,98	0,00	0,00	-305,95
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 715 662,64	3 073 826,43	145 099,99	0,00	-503 263,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	558 640,00	558 252,90			387,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		558 640,00	558 252,90			387,10
TOTAL		3 274 302,64	3 632 079,33	145 099,99	0,00	-502 876,68
Pour information		2 751 142,39				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	402 400,00	12 373,07	78 045,00	311 981,93
21	Immobilisations corporelles	1 818 077,86	596 936,62	117 635,40	1 103 505,84
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	394 130,00	12 230,00	2 400,00	379 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 614 607,86	621 539,69	198 080,40	1 794 987,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	417 000,00	414 563,17	0,00	2 436,83
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	193 000,00			
	Total des dépenses financières	610 000,00	414 563,17	0,00	195 436,83
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 224 607,86	1 036 102,86	198 080,40	1 990 424,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	558 640,00	558 252,90		387,10
041	Opérations patrimoniales (2)	140 000,00	0,00		140 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	698 640,00	558 252,90		140 387,10
	TOTAL	3 923 247,86	1 594 355,76	198 080,40	2 130 811,70
	Pour information	243 739,96			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	7 095,60	0,00	-7 095,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	7 095,60	0,00	-7 095,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	703 447,79	703 447,79	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	703 447,79	703 447,79	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	703 447,79	710 543,39	0,00	-7 095,60
021	Virement de la section d'exploitation (2)	2 169 511,03			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 154 029,00	1 154 029,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	140 000,00	0,00		140 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 463 540,03	1 154 029,00		2 309 511,03
	TOTAL	4 166 987,82	1 864 572,39	0,00	2 302 415,43
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 008 300,16		1 008 300,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	368 214,69		368 214,69
014	Atténuations de produits	32 209,00		32 209,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	39 435,10		39 435,10
66	Charges financières	190 220,52	0,00	190 220,52
67	Charges exceptionnelles	270 869,05	0,00	270 869,05
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	3 152,00	1 154 029,00	1 157 181,00
69	Impôts sur les bénéfécies et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 912 400,52	1 154 029,00	3 066 429,52

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 066 429,52
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	558 252,90	558 252,90
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	414 563,17	0,00	414 563,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	12 373,07	0,00	12 373,07
21	Immobilisations corporelles (6)	596 936,62	0,00	596 936,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	12 230,00	0,00	12 230,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	1 036 102,86	558 252,90	1 594 355,76

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	243 739,96
--	-------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	1 838 095,72
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 087 380,20		3 087 380,20
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	51 819,00		51 819,00
75	Autres produits de gestion courante	55,24		55,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	79 671,98	558 252,90	637 924,88
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 218 926,42	558 252,90	3 777 179,32

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	2 751 142,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 528 321,71
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 095,60	0,00	7 095,60
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 154 029,00	1 154 029,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		7 095,60	1 154 029,00	1 161 124,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
---	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	703 447,79
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 864 572,39
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	1 516 612,00	784 041,04	224 259,12	0,00	508 311,84
604	Achats d'études, prestations de services	220 000,00	209 377,55	85 942,13	0,00	-75 319,68
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	502 460,00	282 156,18	74 267,29	0,00	146 036,53
6062	Produits de traitement	124 700,00	92 631,56	12 164,08	0,00	19 904,36
6063	Fournitures entretien et petit équipt	54 000,00	35 306,76	0,00	0,00	18 693,24
6066	Carburants	6 600,00	6 263,27	436,86	0,00	-100,13
611	Sous-traitance générale	160 000,00	760,00	33 303,00	0,00	125 937,00
6135	Locations mobilières	44 260,00	2 034,51	3 827,25	0,00	38 398,24
6137	Redevances, droits de passage, servitude	602,00	316,00	0,00	0,00	286,00
61523	Entretien, réparations réseaux	27 000,00	11 776,66	7 600,00	0,00	7 623,34
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	5 770,00	5 770,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	985,81	0,00	0,00	2 014,19
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 560,00	10 091,37	0,00	0,00	11 468,63
6156	Maintenance	57 500,00	40 670,58	720,00	0,00	16 109,42
617	Etudes et recherches	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
618	Divers	10 000,00	8 127,04	0,00	0,00	1 872,96
6226	Honoraires	63 100,00	33 535,67	1 757,50	0,00	27 806,83
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	3 500,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	13 500,00	3 639,09	1 818,26	0,00	8 042,65
6256	Missions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6262	Frais de télécommunications	22 100,00	20 490,85	1 412,25	0,00	196,90
627	Services bancaires et assimilés	0,00	22,04	0,00	0,00	-22,04
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 300,00	1 964,08	480,00	0,00	5 855,92
6288	Autres	12 000,00	11 995,00	0,00	0,00	5,00
63512	Taxes foncières	160,00	148,00	0,00	0,00	12,00
6378	Autres taxes et redevances	55 300,00	2 479,02	530,50	0,00	52 290,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	400 500,00	368 214,69	0,00	0,00	32 285,31
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	400 500,00	368 214,69	0,00	0,00	32 285,31
014	Atténuations de produits (4)	40 000,00	32 209,00	0,00	0,00	7 791,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	40 000,00	32 209,00	0,00	0,00	7 791,00
65	Autres charges de gestion courante	39 441,00	39 435,10	0,00	0,00	5,90
6541	Créances admises en non-valeur	32 117,00	32 111,03	0,00	0,00	5,97
6542	Créances éteintes	7 324,00	7 323,78	0,00	0,00	0,22
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,29	0,00	0,00	-0,29
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		1 996 553,00	1 223 899,83	224 259,12	0,00	548 394,05
66	Charges financières (b) (5)	191 700,00	148 867,58	41 352,94	0,00	1 479,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	191 000,00	177 375,91	0,00	0,00	13 624,09
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	700,00	-28 508,33	41 352,94	0,00	-12 144,61
67	Charges exceptionnelles (c)	325 500,00	270 869,05	0,00	0,00	54 630,95
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 500,00	17 691,68	0,00	0,00	7 808,32
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	300 000,00	253 177,37	0,00	0,00	46 822,63
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	3 152,00	3 152,00			0,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	0,00			0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	3 152,00	3 152,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	185 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		2 701 905,00	1 646 788,46	265 612,06	0,00	789 504,48
023	Virement à la section d'investissement	2 169 511,03				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 154 029,00	1 154 029,00			0,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	0,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 154 029,00	1 154 029,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 323 540,03	1 154 029,00			2 169 511,03
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 323 540,03	1 154 029,00			2 169 511,03
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 025 445,03	2 800 817,46	265 612,06	0,00	2 959 015,51

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
	Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	41 352,94
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	28 508,33
= Différence ICNE N – ICNE N-1	12 844,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 616 796,61	2 942 280,21	145 099,99	0,00	-470 583,59
70128	Autres taxes et redevances	262 785,00	354 165,69	36 619,44	0,00	-128 000,13
704	Travaux	220 000,00	230 354,05	0,00	0,00	-10 354,05
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 099 999,61	2 318 398,48	108 480,55	0,00	-326 879,42
706121	Redevance modernisation des réseaux	34 012,00	39 300,95	0,00	0,00	-5 288,95
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	0,00	37,41	0,00	0,00	-37,41
7068	Autres prestations de services	0,00	23,63	0,00	0,00	-23,63
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	19 500,00	51 819,00	0,00	0,00	-32 319,00
741	Primes d'épuration	19 500,00	51 819,00	0,00	0,00	-32 319,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	55,24	0,00	0,00	-55,24
7588	Autres	0,00	55,24	0,00	0,00	-55,24
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 636 296,61	2 994 154,45	145 099,99	0,00	-502 957,83
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	79 366,03	79 671,98	0,00	0,00	-305,95
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	124,98	0,00	0,00	-124,98
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	179,99	0,00	0,00	-179,99
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	79 366,03	79 367,01	0,00	0,00	-0,98
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 715 662,64	3 073 826,43	145 099,99	0,00	-503 263,78
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	558 640,00	558 252,90			387,10
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	558 640,00	558 252,90			387,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		558 640,00	558 252,90			387,10
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 274 302,64	3 632 079,33	145 099,99	0,00	-502 876,68
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		2 751 142,39				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	402 400,00	12 373,07	78 045,00	311 981,93
2031	Frais d'études	399 900,00	10 110,07	78 045,00	311 744,93
2051	Concessions et droits assimilés	2 500,00	2 263,00	0,00	237,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 818 077,86	596 936,62	117 635,40	1 103 505,84
2111	Terrains nus	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	15 500,00	0,00	1 233,00	14 267,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 581 834,75	449 826,05	60 110,61	1 071 898,09
21562	Service d'assainissement	205 743,11	146 090,57	55 079,00	4 573,54
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	896,05	-896,05
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 020,00	316,74	-1 336,74
22	Immobilisations recues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	394 130,00	12 230,00	2 400,00	379 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	394 130,00	12 230,00	2 400,00	379 500,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 614 607,86	621 539,69	198 080,40	1 794 987,77
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	417 000,00	414 563,17	0,00	2 436,83
1641	Emprunts en euros	395 986,00	393 549,17	0,00	2 436,83
1678	Autres dettes condit° particulières	21 014,00	21 014,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	193 000,00			
Total des dépenses financières		610 000,00	414 563,17	0,00	195 436,83
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 224 607,86	1 036 102,86	198 080,40	1 990 424,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	558 640,00	558 252,90		387,10
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	558 640,00	558 252,90		387,10
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	277 603,23	277 216,13		387,10
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	3 559,99	3 559,99		0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	232 988,04	232 988,04		0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	13 917,27	13 917,27		0,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	481,49	481,49		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	30 089,98	30 089,98		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	140 000,00	0,00		140 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	140 000,00	0,00		140 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		698 640,00	558 252,90		140 387,10
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 923 247,86	1 594 355,76	198 080,40	2 130 811,70
Pour information		243 739,96			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	7 095,60	0,00	-7 095,60
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	7 095,60	0,00	-7 095,60
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	7 095,60	0,00	-7 095,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	703 447,79	703 447,79	0,00	0,00
1068	Autres réserves	703 447,79	703 447,79	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		703 447,79	703 447,79	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		703 447,79	710 543,39	0,00	-7 095,60
021	Virement de la section d'exploitation	2 169 511,03			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)/(5)	1 154 029,00	1 154 029,00		0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00		0,00
28031	Frais d'études	1 636,36	1 570,46		65,90
28032	Frais de recherche et de développement	2 149,09	2 146,09		3,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	516,00	0,00		516,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	646,90	646,90		0,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	10 331,58	1 398,54		8 933,04
281532	Réseaux d'assainissement	953 002,56	993 340,67		-40 338,11
28155	Outillage industriel	118,73	118,73		0,00
281562	Service d'assainissement	151 430,51	45 781,82		105 648,69
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	39 736,22		-39 736,22
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	11 593,77	48 547,77		-36 954,00
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	3 960,24		-3 960,24
28182	Matériel de transport	11 272,50	11 272,50		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 471,18	1 240,90		230,28
28184	Mobilier	297,40	297,40		0,00
28188	Autres	9 562,42	3 970,76		5 591,66
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 323 540,03	1 154 029,00		2 169 511,03
041	Opérations patrimoniales (6)	140 000,00	0,00		140 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	140 000,00	0,00		140 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 463 540,03	1 154 029,00		2 309 511,03
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 166 987,82	1 864 572,39	0,00	2 302 415,43
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: HCA (1)
LIBELLE : HORS COMPTE ANALYTIQUE

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)	
RECETTES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	0,00	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement..

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les intérêts comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Caté- gorie d'em- prunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)		Possibilité de rembour- sement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 526 014,47												
1641 Emprunts en euros (total)					12 526 014,47												
00050013202	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	18/10/2017	2017-12-15	28/02/2018	2 900 000,00	F		1,500	1,500	T	X Autres	N					A-1
5073553	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2015	2015-12-15	01/04/2017	4 637 000,00	V		1,750	1,750	T	X Autres	N					A-1
7083688	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE	25/05/2008	2008-05-25	25/05/2008	1 300 000,00	F		4,560	4,560	T	X Autres	N					A-1
86419577449	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	21/06/2007	2007-06-21	30/07/2007	2 000 000,00	F		3,930	3,930	T	X Autres	N					A-1
86470015123	CREDIT AGRICOLE DE LORRAINE	05/02/2013	2013-02-05	05/02/2013	500 000,00	F		4,470	4,470	T	X Autres	N					A-1
9318585	CAISSE D'EPARGNE LORRAINE	25/11/2013	2013-11-25	25/11/2013	1 000 000,00	V		3,200	3,200	T	X Autres	N					A-1
HK20299002	CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL	01/01/2022	2022-07-01	31/01/2022	189 014,47	F		4,900	4,900	T	X Autres	N					A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					12 526 014,47								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 119 299,74					393 549,17	177 375,91	0,00	41 352,94
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 119 299,74					393 549,17	177 375,91	0,00	41 352,94
00050013202	N	0,00	A-1	2 403 436,46	20,00	F		1,500	102 308,56	37 012,48	0,00	3 104,44
5073553	N	0,00	A-1	4 145 097,71	34,25	V		3,000	87 913,88	72 942,50	0,00	30 744,49
7083688	N	0,00	A-1	461 896,14	5,25	F		4,560	76 183,37	23 245,99	0,00	2 106,25
86419577449	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		3,930	44 392,56	436,16	0,00	0,00
86470015123	N	0,00	A-1	304 668,14	10,00	F		4,470	23 665,34	14 263,50	0,00	2 118,46
9318585	N	0,00	A-1	627 402,08	11,00	V		4,950	46 870,20	20 415,74	0,00	2 533,31
HK20299002	N	0,00	A-1	176 799,21	10,75	F		4,900	12 215,26	9 039,54	0,00	745,99
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 119 299,74					393 549,17	177 375,91	0,00	41 352,94

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régies à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 119 299,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture					Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Taux payé	Index	Taux reçu (7)			Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Interêts (13)	Capital		
																	Type de taux (7)
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00			0,00
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166					0,00								0,00	0,00			0,00
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

A1.7

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° de contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Intérêts	Capital					
				Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Taux act.							
Total										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
12442 HETTANGE TRAVAUX REMISE NIVEAU 6 DEVERSOIRS ORAGE CREATION 3 BASSINS POLLUTION BO1 BO2 BO4	14 140,00	1 414,00	2 828,00
12541 TX REMISE NIVEAU 3 DEVERSOIRS ORAGE ET CREATION BASSINS POLLUTION SUR BO2BIS BO5 BO9 HETTANGE	95 600,00	9 560,00	47 800,00
12542 TX REMISE NIVEAU 8 DEVERSOIRS ORAGE ET CREATION 3 BASSINS POLLUTION BO6-BO7-BO8 A HETTANGE GDE	100 400,00	10 040,00	60 240,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2000 €	2020-03-03

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel classiques	10	03/02/2020
L	Logiciels	2	03/03/2020
L	Voitures	5	03/03/2020
L	Camions et véhicules industriels	8	03/03/2020
L	Mobilier	10	03/03/2020
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	5	03/03/2020
L	Matériel informatique	5	03/03/2020
L	Coffre-fort	30	03/03/2020
L	Installations et appareils de chauffage	20	03/03/2020
L	Appareil de levage-ascenseurs	30	03/03/2020
L	Appareils de laboratoire	10	03/03/2020
L	Equipement de garages et ateliers	15	03/03/2020
L	Equipements des cuisines	15	03/03/2020
L	Equipements sportifs	15	03/03/2020
L	Installations de voirie	30	03/03/2020
L	Plantations	20	03/03/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrain (y c	30	03/03/2020
L	Terrain de gisements (mines et carrières)	0	03/03/2020
L	Bâtiments légers, abris	10	03/03/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiment, installat	20	03/03/2020
L	Biens de faible valeur < 2000 ?	1	03/03/2020
L	Biens immobiliers relatifs à l'assainissement	50	03/03/2020
L	Immeubles productifs de revenus	30	03/03/2020
L	Sub d'équipement biens mobiliers, matériel, études	5	03/03/2020
L	Sub d'équipement biens immobiliers ou installation	15	03/03/2020
L	Sub d'équipement projets infrastructure d'intérêt	30	03/03/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00
PFAC (litiges et contentieux)	0,00	13/04/2021	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
PFAC	0,00	13/04/2021	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Dépréciations (2)	0,00		18 880,00	18 880,00	0,00	18 880,00
Actifs circulants	0,00	28/09/2021	15 728,00	15 728,00	0,00	15 728,00
Actifs circulants	0,00	12/04/2022	3 152,00	3 152,00	0,00	3 152,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		29 880,00	29 880,00	0,00	29 880,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 168 640,00	I 972 816,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		417 000,00	414 563,17
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	395 986,00	393 549,17
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	21 014,00	21 014,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		751 640,00	558 252,90
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>558 640,00</i>	<i>558 252,90</i>
020	Dépenses imprévues	193 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	972 816,07	198 080,40	243 739,96	1 414 636,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 323 540,03	1 154 029,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		3 323 540,03	1 154 029,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 636,36	1 570,46
28032	Frais de recherche et de développement	2 149,09	2 146,09
2805	Licences, logiciels, droits similaires	516,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	646,90	646,90
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	10 331,58	1 398,54
281532	Réseaux d'assainissement	953 002,56	993 340,67
28155	Outillage industriel	118,73	118,73
281562	Service d'assainissement	151 430,51	45 781,82
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	0,00	39 736,22
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	11 593,77	48 547,77
2817562	Service d'assainissement (mad)	0,00	3 960,24
28182	Matériel de transport	11 272,50	11 272,50
28183	Matériel de bureau et informatique	1 471,18	1 240,90
28184	Mobilier	297,40	297,40
28188	Autres	9 562,42	3 970,76
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 169 511,03	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 154 029,00	0,00	0,00	703 447,79	1 857 476,79

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 414 636,43
Ressources propres disponibles	IV	1 857 476,79
Solde	V = IV – II (3)	442 840,36

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2004	RESEAUX ASST	81 373,22	26 557,32	35
01/01/2005	RESEAU ASSAINISSEMENT	198 267,54	161 403,20	10
16/08/2012	RESEAU ASST	27 720,51	3 876,00	44
27/03/2013	STEP	2 189 070,23	175 124,00	47
27/11/2013	RESEAU ASST	591 621,53	82 821,00	44
10/02/2014	RESEAUX	467 526,76	65 450,00	44
03/08/2015	RESEAUX	103 812,97	12 456,00	45
30/08/2016	RESEAUX	243 425,30	24 340,00	46
16/03/2017	CONTROLES RESEAUX COMPACT	6 855,53	274,00	49
15/06/2017	ASSAINISSEMENT ROUTE DU VIN	38 933,94	1 556,00	49
18/12/2017	Déconnexion fosses septiques	69 021,36	2 760,00	49
01/06/2018	POMPE N°2 POSTE RELEVAGE	3 602,16	216,00	48
09/10/2019	Déconnexion fosse local pompiers	3 120,00	124,00	49
30/04/2020	CREATION NOUV REGARD ASS	3 000,00	0,00	50
10/08/2020	ASSAINISSEMENT RAOS	2 136,00	0,00	50
08/10/2020	POSE NOUVELLE VANNE	1 920,00	0,00	1
09/04/2021	DECONNEXION FOSSE DE LA MAIRIE	2 520,00	0,00	50
10/05/2021	2058ASSB EA1 TRX ASST REHABILITATION AME	28 192,21	0,00	50
28/06/2021	EXTENSION RESEAU ASS	2 760,00	0,00	50
01/01/2022	VANNE ISOLEMENT SORTIE STEP	1 896,00	0,00	1
01/01/2022	DEMARREUR POMPES	3 612,00	0,00	50
01/01/2022	acquisition terrain stat épur	9 406,10	0,00	0
01/01/2022	ACQUISITION TERRAINS STATION ASSTY	1 813,55	0,00	0
13/01/2022	Raccordement de la nouvelle cuve de chlo	170,33	0,00	1
13/01/2022	Travaux complémentaires sur réseau d'ass	4 912,80	0,00	50
13/01/2022	Travaux complémentaires sur réseau d'ass	23 131,00	0,00	50
17/01/2022	Armoire électrique poste de relevage de	4 528,00	0,00	20
31/01/2022	Sécurisation du poste de Poll. Remplacem	3 550,00	0,00	10
31/01/2022	Installation de vannes sur déversoirs d'	13 450,00	0,00	20
31/01/2022	FOURNITURE POMPE NP 3127 SH 246 PR BASSE	3 390,00	0,00	10
01/02/2022	Compresseur à palettes sèches. STEP Rous	3 866,20	0,00	10
07/02/2022	2054AADC - REALISATION DE L'AUTOSURVEILL	48 730,00	0,00	50
10/02/2022	Acquisition d'un pompe submersible Flygt	960,74	0,00	1
10/02/2022	Jeux de toiles de filtration. STEP Catte	1 368,50	0,00	1
24/02/2022	Réparation de fuite sur poste de Berg su	9 925,54	0,00	20
15/03/2022	Fourniture d'une pompe NP 3085 SH 253. P	1 510,00	0,00	1
28/03/2022	Fourniture d'une pompe NP 3102 SH 255. P	2 185,00	0,00	10
28/03/2022	Travaux sur conduites inox atelier boue.	645,00	0,00	1
11/04/2022	POMPE FLYGT NX3069 SH 270ADA -	1 441,75	0,00	1
28/04/2022	FOURNITURE POMPE AEROFLO - PR ROUSSY	2 510,00	0,00	10
28/04/2022	Fourniture d'une pompe NP 3085 MT 460ADA	1 880,00	0,00	1
28/04/2022	Acquisition de transmetteur + sonde pou	821,33	0,00	50
28/04/2022	Acquisition de transmetteur + sonde pou	2 200,00	0,00	50
09/05/2022	REPLACEMENT ROULEMENTS SUR SECHEUR STEP	14 881,80	0,00	50
09/05/2022	Travaux sur conduites inox atelier boue.	2 200,00	0,00	50
09/05/2022	Travaux sur conduites inox atelier boue.	670,28	0,00	50
12/05/2022	Armoire électrique pour un poste à Catte	7 326,00	0,00	50
12/05/2022	Armoire électrique pour un poste à Catte	10 970,00	0,00	50
12/05/2022	Fourniture d'un moteur pour agitateur. S	1 011,36	0,00	1
12/05/2022	Fourniture et pose d'automates. STEP Rou	15 150,08	0,00	50
30/05/2022	FOURNITURE TURBIFLOT STEP HG	3 772,00	0,00	20
08/06/2022	Acquisition de 2 pompes à chaleur. STEP	1 529,32	0,00	1
08/06/2022	CREATION D'UNE MARRE ECOLOGIQUE STEP HG2	12 230,00	0,00	0
23/06/2022	PARUTION ANNONCE - MARCHE LEVE TOPOGRAPH	608,11	0,00	0
23/06/2022	PARUTION ANNONCE - MARCHE LEVE TOPOGRAPH	720,00	0,00	0
23/06/2022	PARUTION ANNONCE - MARCHE LEVE TOPOGRAPH	1,96	0,00	0
23/06/2022	Acquisition d'une pompe NP3153SH272. Pos	5 700,00	0,00	10
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	72 134,19	0,00	50
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	72 134,19	0,00	50

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	-72 134,19	0,00	50
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	75 186,45	0,00	50
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	33 443,92	0,00	50
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	48 510,79	0,00	50
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	19 204,67	0,00	50
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	-33 443,92	0,00	50
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	55 979,00	0,00	50
01/07/2022	2137APGA - EA1 - REMPLACEMENT DE 4 POSTE	4 086,47	0,00	50
01/07/2022	FOURNITURE POMPE TYPE NP3125 SH 245RFC -	2 748,00	0,00	10
12/07/2022	Fourniture de pièces pour ballon anti bé	41,01	0,00	50
12/07/2022	Fourniture de pièces pour ballon anti bé	90,40	0,00	50
12/07/2022	FOURNITURE PPE FLYGT DX 3069 LT 410 - ST	1 213,94	0,00	10
12/07/2022	FOURNITURE PPE FLYGT DX 3069 LT 410 - ST	111,59	0,00	10
18/07/2022	FOURNITURE D'INOX POUR TRAVAUX AMENAGEMENT	1 709,41	0,00	50
18/07/2022	FOURNITURE D'INOX POUR TRAVAUX AMENAGEMENT	8 450,00	0,00	50
18/07/2022	FOURNITURE PPE FLYGT 3085 SH 253RFC - PR	2 180,00	0,00	10
18/07/2022	Révision du zonage d'assainissement de 1	4 100,00	0,00	0
18/07/2022	Révision du zonage d'assainissement de 1	4 680,00	0,00	0
28/07/2022	FOURNITURE AGITATEUR PREPARATION POLYMER	1 753,45	0,00	1
01/08/2022	FOURNITURE POMPE NP 3102 SH 255 ADA - PR	2 491,00	0,00	10
01/08/2022	FOURNITURE POMPE NP 3069 SH 270 - PR FIX	1 120,00	0,00	1
03/08/2022	Travaux de branchement pour alimentation	1 029,00	0,00	1
03/08/2022	Fourniture et pose d'une trappe avec gri	3 020,00	0,00	50
11/08/2022	FOURNITURES POUR INSTALLATION DEBIMETRE	466,11	0,00	1
11/08/2022	FOURNITURES POUR INSTALLATION DEBIMETRE	9 760,00	0,00	1
16/08/2022	FOURNITURE POMPE TYPE NP3153 HT 451 - PR	5 066,00	0,00	10
16/08/2022	FOURNITURE POMPE TYPE NP3153 HT 451 - PR	5 066,00	0,00	10
08/09/2022	FOURNITURE POMPE EAU INDUSTRIELLE LOWARA	3 798,00	0,00	10
08/09/2022	FOURNITURE D'UN PRELEVEUR CSF28 - STEP P	5 950,00	0,00	10
26/09/2022	FOURNITURE MOTEUR CENTRIFUGEUSE STEP ROD	1 751,00	0,00	1
10/10/2022	FOURNITURE PPE CHLORURE FERRIQUE STEP HG	2 510,00	0,00	10
13/10/2022	FOURNITURE POMPE TYPE NP3127 SH 247 - PR	3 356,00	0,00	10
13/10/2022	FOURNITURE POMPE TYPE NP3127 SH 247 - PR	-3 356,00	0,00	10
13/10/2022	FOURNITURE POMPE TYPE NP3127 SH 247 - PR	3 356,00	0,00	10
27/10/2022	FOURNITURE DE 3 BALLONS ANTI BELIERS PR	19 380,00	0,00	50
27/10/2022	FOURNITURE POMPE NP 3069 SH 270 - PR DOD	2 330,00	0,00	10
24/11/2022	FOURNITURE POMPE NP 3069 SH 270 - PR FAU	1 120,00	0,00	1
01/12/2022	FOURNITURE DE DIFFUSEUR D'AERATION - STE	5 559,50	0,00	50
01/12/2022	FOURNITURE 2 PPE CHLORURE FERRIQUE STEP	1 180,00	0,00	1
01/12/2022	FOURNITURE PPE FLYGT 3085 SH 253RFC - PR	1 540,00	0,00	1
01/12/2022	EXTENSION PCWIN2 POUR GESTION DE 100 SIT	2 263,00	0,00	2
08/12/2022	FOURNITURE ELECTROPOMPE 3PH 400V 50HZ AV	3 445,40	0,00	10
12/12/2022	FOURNITURE DE 2 PTI - RESEAU	1 020,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		4 674 954,39	556 957,52	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles d'exploitation	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0.00 %

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE		B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Taux hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	569 374,88
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	569 374,88
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 218 926,42
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	17,69

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

	IV
	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 3-5 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (pisciner).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Technicien principal 1ère classe	B	1	54 390,26
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	1	39 680,41
Agent de maîtrise principal	C	2	98 340,90
Adjoint technique	C	7	175 803,12
TOTAL GENERAL	B C	11	368 214,69

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	67 969 287,79	40 180 221,20	0,00	40 180 221,20
RECETTES	67 969 287,79	49 948 038,46	0,00	49 948 038,46
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	40 481 214,40	7 645 361,94	5 679 812,49	13 325 174,43
RECETTES	40 481 214,40	3 883 552,17	1 572 036,13	5 455 588,30

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET CPT022022 C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF / Numéro SIRET : 24570069500076				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 025 445,03	3 066 429,52	0,00	3 066 429,52
RECETTES	6 025 445,03	3 777 179,32	0,00	3 777 179,32
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 166 987,82	1 594 355,76	198 080,40	1 792 436,16
RECETTES	4 166 987,82	1 864 572,39	0,00	1 864 572,39

BUDGET CPT082022 CCCE BOIS ET ENERGIE / Numéro SIRET : 24570069500241				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	27 156,00	23 445,59	0,00	23 445,59
RECETTES	27 156,00	52 387,89	0,00	52 387,89
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	10 639,48	6 079,04	0,00	6 079,04
RECETTES	10 639,48	7 611,28	0,00	7 611,28

BUDGET CPT062022 CCCE ZA ENTRANGE / Numéro SIRET : 24570069500118				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 536 182,22	1 311 860,57	0,00	1 311 860,57
RECETTES	1 536 182,22	1 087 538,92	0,00	1 087 538,92
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 536 182,22	715 648,38	0,00	715 648,38
RECETTES	1 536 182,22	1 311 860,57	0,00	1 311 860,57

BUDGET CPT032022 C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / Numéro SIRET : 24570069500209				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	95 699,89	16 046,42	0,00	16 046,42
RECETTES	95 699,89	24 752,95	0,00	24 752,95
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET CPT032022 C.C.C.E. BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF / Numéro SIRET : 24570069500209				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	75 653 770,93	44 598 003,30	0,00	44 598 003,30
RECETTES	75 653 770,93	54 889 897,54	0,00	54 889 897,54
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	46 195 023,92	9 961 445,12	5 877 892,89	15 839 338,01
RECETTES	46 195 023,92	7 067 596,41	1 572 036,13	8 639 632,54
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	121 848 794,85	54 559 448,42	5 877 892,89	60 437 341,31
TOTAL AGREGE DES RECETTES	121 848 794,85	61 957 493,95	1 572 036,13	63 529 530,08

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 51
 Nombre de membres présents : 39
 Nombre de suffrages exprimés : 46
 VOTES :
 Pour : 46
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/03/2023

Présenté par (1) le Président, Michel PAQUET,
 A Cattenom le 11/04/2023
 (1) le Président, Michel PAQUET,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Cattenom, le 11/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Certifié exécutoire par (1) le Président, Michel PAQUET, compte tenu de la transmission en préfecture, le **25/04/23**, et de la publication le **25/04/23**
 A Cattenom, le **25/04/23**.

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

